



Nous avons appris au cours de cette semaine que les Autorités Françaises de courses hippiques recherchent la substance Acide Cannabidiolique (CBDA).

Jusqu'à présent, Krafft n'a jamais testé l'aliment pour l'Acide Cannabidiolique car il ne s'agissait pas d'une substance incluse dans la norme relative aux substances interdites naturellement (NOPS Schéma), «BETA Nops», qui est utilisée comme ligne directrice par plusieurs entreprises d'alimentation dans le monde entier.

Krafft teste [aujourd'hui](#) tous les aliments pour la Caféine et Théobromine. Nous suivons l'évolution de la réglementation mais nous voulons déclarer à nos clients que le CBDA n'est pas actuellement inclus dans les tests standards, mais peut également l'être si elle est revendiquée comme une substance interdite d'origine naturelle.

Nous prenons ceci très sérieusement et nous allons tester toutes les matières premières et aliments pour tracer cette substance. Nous ferons ceci en collaboration avec l'Organisation Suédoise des courses et les vétérinaires.

Cordialement

Sandra Hodik
CEO KRAFFT